



Cheque revenu impaye pour motif perte

Par **sa sa**, le **26/10/2016** à **14:55**

Bonjour

Je vous ex ris parce que je pense m été fait arnaquer un monsieur à pris contact avec moi pour m offrir un travail parce qu' il devait se faire opérer et je devais récupérer le loyers de ses locataires mercredi il m'a envoyer un chèque je l ai déposer sur mon compte et la une semaine après mon conseiller m Amélie pour me dire que le chèque es revenu impayé sous motif perte et au il va clôturer mon compte t que je dois faire un dépôt de plainte j n is pas quoi faire ma banque veut un papier qui justifie la provenance de l argent pour ne pas fermer mon compte mais je n' l ai pas et la personne au ma fait le chèque ne me répond plus.

Par **jos38**, le **26/10/2016** à **15:13**

bonjour. est-ce que vous avez donné l'équivalent en espèces à ce monsieur? si oui, c'est une arnaque classique

Par **amajuris**, le **26/10/2016** à **15:25**

bonjour,
il faut toujours attendre que le chèque soit effectivement encaissé avant de disposer de la somme du chèque, c'est à dire plusieurs semaines.
salutations

Par **Lag0**, le **26/10/2016** à **16:23**

Bonjour,

Je ne vois pas le rapport entre ce chèque déposé déclaré perdu et la fermeture de votre compte...